

Secrétaire de séance : Vanessa PONT

Nombre d'élus en exercice: 73

Nombre de présents : 50

Nombre de votants : 65

jusqu'au point 2022-1-47

Nombre de votants : 66

à partir du point 2022-1-47.

Liste des délibérations

Affichage et publication sur le site internet le vendredi 30 septembre 2022.

Conformément à l'ordonnance du 07 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, applicable au 1^{er} juillet 2022

Numéro	Titre	Vote
Désignation d'une secrétaire de séance		Approuvée A l'unanimité
Adoption du compte rendu des délibérations du conseil communautaire du Jeudi 30 juin 2022		Approuvé à la majorité par 50 voix pour, 6 voix contre et 9 abstentions
DEL.2022-1-43	Budget 2022 - Décision Modificative n ° 1.	Approuvée à la majorité par 51 voix pour, 13 voix contre et 1 abstention
DEL.2022-1-44	Comptes de gestion de la dissolution du budget annexe réserves foncières 2021.	Approuvée à la majorité par 51 voix pour et 14 voix contre
DEL. 2022-1-45	Comptes de gestion de la dissolution du budget annexe friches industrielles 2021.	Approuvée à la majorité par 51 voix pour et 14 voix contre
DEL. 2022-1-46	Comptes de gestion de la dissolution du budget annexe La Rosière 2021.	Approuvée à la majorité par 51 voix pour et 14 voix contre

DEL. 2022-1-47	Comptes de gestion de la dissolution du budget annexe du centre de santé 2022.	Approuvée à la majorité par 49 voix pour, 16 voix contre et 1 abstention
DEL. 2022-1-48	Répartition du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales FPIC 2022.	
	Option 2 dit libre	Rejetée à la majorité par 57 voix pour, 4 voix contre et 5 abstentions
	option 1 dit « majorité des 2/3 »	Approuvée à la majorité par 52 voix pour, 5 voix contre et 9 abstentions
DEL.2022-1-49	Convention financière de reversement par la Communauté de communes du Pays noyonnais à la Ville de Noyon du reste à charge de la compétence mobilité, assurée par la Ville de Noyon, au cours du 1 ^{er} semestre 2022.	Approuvée A l'unanimité
DEL.2022-1-50	Avenant n °4 à la convention cadre portant sur l'utilisation de la taxe foncière sur les propriétés bâties dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la Communauté de communes du Pays noyonnais.	Approuvée A l'unanimité
DEL.2022-1-51	Modification du tableau des effectifs	Approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés par 65 voix pour et 1 abstention
DEL.2022-1-52	Modification du tableau des groupes de fonction du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).	Approuvée A l'unanimité
DEL.2022-1-53	Création de contrats d'accroissement temporaire.	Approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés par 65 voix pour et 1 abstention
DEL.2022-1-54	Création du comité social territorial (CST) de la Communauté de communes du Pays noyonnais.	Approuvée A l'unanimité
DEL. 2022-3-11	Validation de la première définition du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE).	Approuvée à la majorité par 58 voix pour, 2 voix contre et 6 abstentions

DEL. 2022-3-12	Engagement de la procédure de révision du Programme Local de l'Habitat (PLH) et demande d'accord de prorogation de 2 ans	Approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés par 65 voix pour et 1 abstention
DEL. 2022-3-13	Cession de 10 854 m ² issus de la parcelle cadastrée section ZC n ° 272 sur la commune de Noyon au profit de la société LIDL France LNC.	Approuvée à la majorité par 52 voix pour, 2 voix contre et 12 abstentions

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45

Le vendredi 30 septembre 2022



**Madame la Présidente-Maire
Sandrine DAUCHELLE**